Envoyé en préfecture le 08/10/2025

Reçu en préfecture le 08/10/2025 S^2LO

Publié le 08/10/2025

Département de la Drôme Arrondissement de Nyons Commune de Roynac		ID : 026-212602874-20251007-20250703-D			
		DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE ROYNAC			
30 septembre 2025		Le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique, au			
Convocation affichée le :		nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Valérie ARNAVON, Maire.			
30 septembre 2025		Membres	Présent	Absent	Donne pouvoir à
Nombre de conseillers :	·	ARNAVON Valérie	Х		
En exercice :	10	LEBORNE Bernard	Х		
Quorum :	6	CROZIER Claudine	Х		
Présents :	8	COUTELIER Richard	Х		
Représentés :	2	EHRHARD Philippe	X		
Votants :	10	GALLAS Michel		Х	B. LEBORNE
Secrétaire de séance :		GAYET Emmanuel		Х	V. ARNAVON
Bernard LEBORNE		LLABRES Pierre-Alexandre	Х		
		MORETTO Alfred	X		
		VERNET Emilie	Х		

2025	2025 07	-03	Budget principal -Décision budgétaire modificative N°1
2025 -07	-05	Travaux de réhabilitation de la salle des fêtes	

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 57,

Vu le budget de la commune,

Mme le Maire explique que, lors de la conception du Budget principal 2025 les dépenses et recettes pour les travaux de réhabilitation de la salle des fêtes n'ont pas été inscrites.

Afin d'inscrire au budget les crédits nécessaires à ces travaux, Mme le Maire propose la décision budgétaire modification suivante :

	FONCTIONNEMENT							
	DÉPENSES		RECETTES					
Article	Libellé	Montant	Article	Libellé	Montant			
6065	Livres (Bibliothèque)	-7 000,00	73223	Fonds Dptal	4 400,00			
60632	F. petit équi pement	-23 000,00	73111	Impôts directs locaux	9 000,00			
6068	Autres fournitures	-6 000,00	73132	Taxe pylônes	1 000,00			
65748	Subventions aux asso.	-6 000,00	742	Dotation élu local	3 800,00			
65888	Autres charges	-2 000,00	744	FCTVA	800,00			
023.	Virement à l'Investissement	63 000,00						
	Total	19 000,00			Total 19 000,00			

INVESTISSEMENT								
	DÉPENSES		RECETTES					
Article	Libellé	Montant	Article	Libellé	Montant			
2152	Installations de voirie	-500,00	10222	FCTVA	1 000,00			
21578	autre matériel technique	-2 000,00	1322	Région	30 000,00			
2158	autres inst. Outil. Techniques	-7 000,00	1323	Département	84 500,00			
21848	matériel de bureau	-1 000,00	1328	Autres	16 000,00			
2188	autres immo. Corporelles	-5 000,00	021.	Virement du Fonctionnement	63 000,00			
2313	Constructions	210 000,00						
	Total	194 500.00]	Tota	194 500,00			

Envoyé en préfecture le 08/10/2025

Reçu en préfecture le 08/10/2025



Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- DÉCIDE d'adopter la décision budgétaire modificative telle qu'elle lui a été présentée ci-dessus,
- DIT que les crédits seront inscrits au Budget principal 2025,

DONNE pouvoir à Mme le Maire pour exécuter cette décision et signer les documents afférents.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus Pour extrait conforme.

> Le Maire, Valérie ARNAVON

